

Madame le Président, nous pouvons ensemble créer un Québec et un Canada juste et excitant pour tous, c'est certain.

● (1750)

[Traduction]

En guise de conclusion, madame le Président, je veux proposer un amendement à la motion. Je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que l'amendement soit modifié par la substitution d'une virgule au point final et par l'addition, immédiatement après, de ce qui suit:

et la Chambre regrette notamment que le gouvernement n'ait pas modifié les politiques monétaires appliquées depuis 1975 ni demandé au gouverneur de la Banque du Canada de faire immédiatement le nécessaire pour réduire le taux d'intérêt d'au moins 2 p. 100.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Desmarais: Madame le Président, puis-je signaler qu'il est 6 heures?

Mme le Président: Comme il est 6 heures du soir, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 5 h 55.)

● (2000)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Louis R. Desmarais (Dollard): Madame le Président, c'est avec une vive émotion que je m'adresse pour la première fois aux distingués députés de la Chambre. Je me considère privilégié, madame le Président, d'avoir l'occasion de m'adresser à mes collègues du parquet de cette Chambre historique qui, depuis la Confédération, a veillé à la protection des droits et privilèges de tous les Canadiens.

Je veux en premier lieu signaler à mes électeurs de la circonscription de Dollard combien je suis reconnaissant de l'honneur qu'ils m'ont fait en me permettant de franchir le seuil de cette Chambre. A tous mes concitoyens de Ville-Saint-Laurent, de Dollard des Ormeaux, de Roxboro et de Pierrefonds, je réitère ma profonde gratitude pour toute l'aide, la sympathie et la collaboration qu'ils ont bien voulu m'accorder.

Je voudrais également adresser à madame le Président mes plus sincères félicitations pour le témoignage de confiance que la Chambre lui a accordé. Je me réjouis avec les électeurs de la circonscription de Laval-des-Rapides de l'honneur qui rejaille sur eux du fait que leur représentant ait été choisi par la Chambre comme modérateur de ses travaux.

En même temps, je veux dire à mes collègues tout le plaisir que je ressens de me trouver avec eux aujourd'hui et de participer aux délibérations de tous ces parlementaires d'hier et d'aujourd'hui qui ont contribué si largement à faire de ce Parlement l'institution qu'elle est. A mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, mes plus sincères remerciements pour leur chaleureux accueil. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'envisage le travail d'équipe que nous devons accomplir ensemble.

L'Adresse—M. Desmarais

[Traduction]

En prononçant mon premier discours à la Chambre, madame le Président, je n'hésite pas à exprimer ce que je ressens profondément. Les réflexions sur les émotions, les sentiments individuels et les caractéristiques personnelles, dans la mesure où elles sont révélatrices de préoccupations profondes, sont courantes dans la tradition libérale.

Nous vivons à une époque où règnent la confusion, le découragement et la frustration. La hausse des prix, le ralentissement de la productivité, la structure incroyablement complexe des grandes entreprises, des grands syndicats et des grandes administrations ont fait de l'homme un être hanté par le doute et l'incertitude. Nous voyons le plus puissant des pays du monde réduit à l'impuissance par une poignée de terroristes iraniens, et nous nous interrogeons sur le sens du pouvoir.

Nous voyons les chars soviétiques pénétrer impunément en Afghanistan et annexer par la force le territoire de ce pays. Nous restons stupéfaits et songeurs devant cette agression et encore plus devant la riposte des États-Unis qui menacent de boycotter les Jeux olympiques par mesure de représailles. Il n'est pas exagéré de dire que les citoyens ordinaires éprouvent un sentiment croissant d'impuissance lorsqu'ils sont témoins de l'impuissance d'une grande nation.

Nous avons l'impression de ne plus être maîtres de la situation, d'être dépassés par des événements qui se déroulent en dehors de nous. Nous ressentons ce malaise bien que la grande entreprise n'ait cessé de nous enrichir. De puissantes organisations ouvrières ont veillé à ce que les travailleurs obtiennent leur part des bienfaits économiques, et le gouvernement omniprésent a tellement organisé les structures sociales que, dans son rôle d'arbitre, il doit maintenant tâcher de maintenir l'ordre et une juste proportion des avantages alloués à ses partenaires imposants et pas toujours silencieux.

[Français]

Il arrive, monsieur le Président, qu'en dépit de tous ces progrès le citoyen canadien d'aujourd'hui se trouve de plus en plus isolé des autorités qui l'entourent. Il se trouve à la merci des superstructures gouvernementales, patronales et syndicales qui constituent la charpente de notre société démocratique. Il me semble, monsieur le Président, que la plupart de nos électeurs font partie de cette catégorie de citoyens sans défense qui se sentent impuissants face aux grandes bureaucraties. Ce contribuable sans défense est réduit à faire les frais du jeu de puissance des grands porte-parole de la collectivité, et ce sans possibilité de réagir activement que par son vote tous les quatre ans. C'est là une situation extrêmement frustrante.

Loin de moi, monsieur le Président, l'idée de prononcer illégitimes ou indéfendables les démocraties gouvernementales, patronales et syndicales qui se sont développées au sein de notre société depuis plus d'un demi siècle. Il ne fait aucun doute que le gigantisme structurel qui caractérise le gouvernement, l'entreprise et le syndicalisme est un phénomène normal et inévitable dans une société démocratique aussi hautement développée, surtout dans un pays comme le nôtre où la population se trouve éparpillée sur un vaste territoire. Les gouvernements modernes sont devenus à peu près les seuls à pouvoir se charger d'une façon équitable de plusieurs services, tels les communications, les postes, le bien-être et d'autres.